

LETTRE OUVERTE (N° 2)

aux frères du Sacré-Cœur, aux membres associés à l'Institut,
aux collaborateurs et collaboratrices et aux ami-e-s
du P. Coindre et du V. F. Polycarpe

Le PÈRE ANDRÉ COINDRE

et/ou

le VÉNÉRABLE FRÈRE POLYCARPE ?

Rome, le 30 mai 2008

L'un des mandats donnés par le Supérieur général en conseil au nouveau postulateur et au comité de la cause du Vénérable Frère Polycarpe est « *de faire ressortir sa fidélité au charisme du fondateur* ». Cette « lettre ouverte » aux confrères, aux membres associés à l'Institut ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices et aux ami-e-s du Père André Coindre et du V. F. Polycarpe se voudrait une réflexion toute simple en ce sens.

DIFFÉRENTS PAR LEUR PERSONNALITÉ

De toute évidence, notre Fondateur, le Père André Coindre, et celui à qui le chapitre général de 1859 a donné le titre de « Second Fondateur », le Vénérable Frère Polycarpe, n'ont pas la même personnalité, chacun ayant été formé ou influencé par le contexte social dans lequel il a vécu son enfance.

Le P. Coindre m'apparaît comme un batailleur. Il a été façonné par le climat révolution-

naire dans lequel il a appris à lutter, à survivre pour sa foi et sa vie. Il a été un fonceur qui doit inventer, et rapidement, des stratagèmes de survie.

Le F. Polycarpe a grandi dans le contrefort des Alpes, dans la nature paisible de la montagne au milieu de ses brebis et des jeunes campagnards comme lui. Lui aussi a lutté pour apprendre et survivre mais d'une lutte toute différente.

Une image

Pour comparer, en image, ces deux "fondateurs", je dirais ces deux "saints", (sans vouloir devancer le jugement de l'Église) le Père Coindre ressemble à un cheval fringant toujours prêt à bondir tandis que le F. Polycarpe est plutôt du type cheval de trait qui ne casse rien mais fournit un effort de tous les instants.

Le Père André Coindre

Tenant compte de ces différences, il n'est pas surprenant que l'on rapporte des exemples de la fougue, voire des colères et emportements du P. Coindre quand, par exemple, il défend la religion, quand il frappe du poing sur une table devant un pécheur endurci, quand, dans une lettre, il s'enflamme contre « *Madame Pallière, [qui] est une sottise de [ne] pas répondre un seul mot à mon frère qui lui a écrit deux lettres... »*

C'est encore au caractère fougueux du Père Coindre à qui l'on doit la scène qu'il fit à des prisonniers lorsqu'il se mit au cou une corde de potence pour clamer haut et fort que lui aussi mériterait cette punition si Dieu ne lui avait pas fait miséricorde. Cette scène, de même que ses paroles, au dire du chroniqueur des archives publiques, avaient provoqué les larmes et la conversion d'un bon nombre de prisonniers...

Ce qui ne signifie pas que le P. Coindre est incapable de tendresse envers sa « *chère mère* » à qui il regrette de ne pouvoir « *écrire pour lui demander des nouvelles de ses*

petites raves, de ses salades, de ses fleurs, de ses poules, ni lui dire que je l'aime bien, que je pense souvent à elle, elle le sait bien»... Il montre également son affection aux frères et au directeur général, le F. Borgia, souvent tenté de se décourager, il l'appelle « mon bien cher et bien aimé frère directeur »... « Adieu, mon bien tendre ami. Je vous embrasse avec mes très chers amis et frères de tout mon cœur. »

Mais le P. Coindre est d'abord l'homme de l'agir, on le voit parcourir plusieurs kilomètres à pied entre deux sermons de mission pour remonter le courage d'un frère découragé et tenté de quitter sa vocation. C'est cette « compassion apostolique » qu'il a voulu communiquer aux Frères en faveur de la jeunesse délaissée. Il réunit des hommes d'affaires pour soutenir ses oeuvres, etc... Il avait donné une Règle succincte aux Religieuses de Jésus-Marie, quand des frères lui expriment le désir d'avoir aussi une règle, c'est homme d'action qui répond : de « Blois où il était Grand-Vicaire », il écrit... *que les Règles et les Lois ne sont parfaites que lorsque l'expérience a fait connaître ce qu'il fallait faire ou éviter : Qu'on fasse du provisoire et un jour nous nous occuperons du reste. »* (Positio du FP, p. 341)

Le V. F. Polycarpe

Du Frère Polycarpe, nous dirions aujourd'hui, qu'il était un homme plus intérieur, plus soucieux de la vie spirituelle et communautaire des Frères. Il semble n'avoir jamais haussé le ton sauf pour reprocher aux Frères nouvellement installés aux U.S.A. de donner un mauvais exemple de charité « *Que dire de ces bons frères qui après s'être unis par les liens les plus sacrés, se déchirent ensuite à belles dents ?... Ils montrent bien qu'ils sont encore loin d'avoir un grain de vertu... »*. (Positio, p. 172)

Le F. Polycarpe emploie habituellement des méthodes et des paroles toutes en douceur: « *mon cher enfant... » « mon bien-aimé frère... » « vous m'êtes plus cher que la prune de mes yeux... »* Pour les ramener à de meilleurs sentiments, il fait appel à leurs beaux

souvenirs et à leur ferveur : « *Rappelez-vous vos beaux jours du noviciat comme vous étiez heureux....* »

Devant la mort du P. Coindre qui avait toutes les apparences d'un suicide si on n'est pas au courant de l'épidémie de méningite aiguë qui sévissait à Blois et qui a emporté le P. André et plusieurs prêtres, et quand de surcroît, on connaît la mentalité qui prévalait au début du 19e siècle (mentalité qui s'est d'ailleurs maintenue jusqu'à ces dernières décennies), on s'explique facilement que le F. Polycarpe n'ait pas souvent fait référence à notre Fondateur dans ses lettres personnelles et ses circulaires. De nos jours, même si on montre plus de tolérance et de compréhension devant ce qui semble un suicide, on évite d'évoquer ce souvenir douloureux.

Quand le F. Polycarpe parle du P. Coindre, il le fait toujours avec vénération et tendresse. Les passages les plus éloquents sont à tirer du discours d'ouverture du chapitre de 1846 lorsqu'il présenta la nouvelle règle à ses frères : « *Vous savez tous que son Fondateur lui fut ravi au moment où la congrégation avait le plus besoin de lui. Après l'irréparable perte de son Fondateur ou plutôt de son Père, l'Institut fut ballotté... Notre réunion (= chapitre) était d'autant plus urgente que notre vénérable Fondateur a vécu moins longtemps avec nous... Le bon Dieu ne voulait pas que ce Père laissât à ses Enfants le précieux héritage (= la règle) qu'il commençait à leur élaborer tant dans son excellent cœur que dans son esprit...* » (Positio, p. 341)

Quand le F. Polycarpe voulut rédiger une règle de vie pour l'institut, il a eu le souci de demander aux frères de lui faire parvenir « *tous les documents qui auraient pu vous être remis par notre vénérable Fondateur, ou qui sans avoir été remis par lui, vous seraient parvenus par une tradition fidèle* » (Positio p. 46). Si on ne reconnaît pas dans la règle du F. Polycarpe des expressions du P. Coindre cela tient, il me semble, au fait que le P. Coindre n'a pas légiféré sinon pour donner quelques conseils au F. Borgia ou encore

pour exprimer ses souhaits sur le fonctionnement d'une oeuvre ou le comportement avec les frères ou les jeunes.

GUIDÉS PAR UN MÊME ESPRIT

Le P. Coindre et le F. Polycarpe sont différents mais ils sont guidés par un même Esprit. Si on désire comparer « nos deux Fondateurs », ce n'est pas en surface qu'il faut le faire mais en profondeur.

Par exemple et sans être exhaustif, loin de là, il me semble qu'ils sont tous deux sur la même longueur d'ondes de l'Esprit, qu'ils ont une même pensée pour ce qui est de leur amour des jeunes, de l'Institut et des frères. Mais chacun le manifeste selon sa personnalité :

Pour les jeunes et surtout les jeunes pauvres

Toute l'oeuvre du P. Coindre est un amour des jeunes : il fonde et entretient des Provi-
dences, il travaille à trouver des bienfaiteurs et des fonds pour soutenir son oeuvre, il voit les jeunes avec un regard d'amour, comme des êtres « *plus légers que méchants* », il souhaite qu'on reçoive le plus de jeunes possible gratuitement selon les moyens de l'établissement. Il recommande aux frères d'être bons et patients envers les jeunes : « *Ne donnez jamais une punition sans être peiné de l'avoir donnée* ».

Le V. F. Polycarpe agira de même. Dans la règle qu'il donne aux Frères en septembre 1846, il commence son chapitre XV sur les écoles par ces mots : « *Toutes les écoles seront gratuites...On recevra toujours autant d'enfants pauvres gratis qu'il sera possible de le faire sans ruiner l'œuvre* » (Positio, p. 88). Lui-même, jeune professeur, avait pris la résolution d'avoir pour ses élèves « *une tendresse toute paternelle* ». Il n'en reste pas aux pieuses exhortations, il réprimande un directeur et le change d'école pour sa trop grande sévérité : « *Vous avez frappé quelques enfants...vous savez que j'ai défendu ex-*

pressément ce genre de correction » (Positio, p. 157).

Pour l'institut

Le P. Coindre écrit qu'il « *vendrait jusqu'à la dernière de ses chemises plutôt que de laisser les frères se disperser* ». Il défend avec fougue son institut contre les tentatives de fusion du grand-vicaire de Lyon : « *Méfions-nous d'un pareil système, c'est comme si on voulait fondre tous les ménages...* » Il manifeste concrètement son amour par le souci qu'il a de profiter de ses missions pour recruter des sujets.

Le V. F. Polycarpe n'est pas en reste. On peut sans exagérer dire qu'il a usé ses forces et donné sa vie pour la communauté comme il l'écrit en 1856 : « *Je n'ai rien de plus à coeur, mes bien chers frères, que les intérêts de la Congrégation à laquelle j'ai tout voué.* » (Positio, p. 339) Lui aussi, il a manifesté concrètement son amour par le don de sa santé mais également en allant, en 1830, continuer à Vals le noviciat que, dans sa crainte, le P. François avait fermé à Lyon en proie à la guerre civile. (Positio, p. 261) Il a su insuffler à la Congrégation moribonde, un second souffle et un nouveau dynamisme. Il a entretenu le souci de voir ses frères vivre dans la charité et la ferveur.

Pour l'amour des frères

Le Père Coindre regrette de ne pouvoir être plus souvent présent auprès de ses frères car il leur est très attaché. Rappelons son expression citée plus haut : « *Je vendrais jusqu'à la dernière de mes chemises plutôt que de les (= les frères) voir se disperser.* » Ses lettres laissent transpirer son affection pour les frères : « *Mille choses ...à tous nos très chers frères* », « *Je vous (= F. Borgia) embrasse avec mes très chers amis et frères de tout cœur* ». Il leur remonte le moral : « *Confiance et courage ! Telle est ma devise !* » Il désire pour eux le plus grand des bienfaits : « *Soyez des saints !* » On peut dire qu'il a continué ses missions, ses prédications, mais sans abandonner ses frères.

Nous avons parlé plus haut de l'affection que le F. Polycarpe portait à ses frères notamment dans ses lettres personnelles ou ses circulaires mais cet amour se manifestait aussi dans le concret par son souci de les voir heureux, en bonne santé et logés convenablement. Plus d'une fois, il intervient : « *Je vous supplie, M. le Curé, de viser aux moyens d'avoir au plus tôt un local convenable. C'est ce que vous m'avez formellement promis... Si j'avais su les choses comme elles sont, je n'aurais jamais envoyé des frères à Massiac dans un pareil local...* » (Positio, p. 178)

Comme notre Fondateur, le F. Polycarpe souhaite pour ses frères le plus grand des bonheurs, celui d'être des saints. C'est le souhait qu'il leur répète à la fin de ses lettres ou à l'occasion du Nouvel An. Il le fait parfois avec une pointe d'humour comme il l'écrit aux frères envoyés en mission aux USA : « ... *Dans votre vaste solitude...vous allez jouer à qui fera le plus grand saint...* » (Positio, p. 163) À un autre confrère qui dit « *aller à tout petits pas dans le chemin de la vertu* » il répond : Vous ne « *risquez pas ainsi de vous blesser mais... la vie est si courte ! Il faudra donc aller un peu plus vite, c'est-à-dire, marcher d'abord, puis trotter, plus tard, aller à la course... pour arriver sûrement à votre but* » (Positio, p. 455). Il fait sienne la devise du P. André : « *Courage et confiance !* » écrit-il, en 1853, aux Frères envoyés en mission USA. (Positio, p. 313)

CONCLUSION

Je serais tenté de ne pas conclure laissant à chacun le plaisir de poursuivre cette voie de rapprochement des nos « deux fondateurs ». Les opposer, ce serait ne pas comprendre qu'ils ont participé, chacun à sa façon et comme en deux temps, à réaliser un même projet de Dieu pour notre Institut « en faveur d'une jeunesse délaissée et déchristianisée. » (Préambule de la Règle de Vie). L'Esprit qui a animé le Père Coindre dans son charisme de fondateur a animé aussi le Vénérable Frère Polycarpe pour donner forme à ce projet.

S'il n'y avait pas eu le P. André Coindre et son charisme de fondateur, il n'y aurait pas

dans l'Église et dans la société, l'Institut des Frères du Sacré-Cœur pour venir en aide à la jeunesse.

Mais, pour citer le procès verbal du chapitre de 1856, « *après la perte irréparable de son Fondateur ou plutôt de son Père... notre Congrégation a été soumise à de si grandes épreuves qu'elle aurait plusieurs fois cessé d'exister si elle n'avait été soutenue par des vues toutes particulières de la Providence* » (Positio, p. 340). Le V. F. Polycarpe a été « *cet homme providentiel* » écrivent ses biographes, les frères Eugène et Daniel (Positio, p. 246) ; il a repris le flambeau du P. Coindre, pour donner à l'Institut une organisation, des règles et des constitutions qui lui ont permis de revivre.

Nous sommes, je l'espère, je le crois, sur le point de voir béatifier le V. F. Polycarpe. « *Oui, faites-le béatifier au plus tôt*, me disait la supérieure générale sortante des Religieuses de Jésus-Marie, rencontrée à Rome, au temps de Noël, *après cela, nous nous attaquerons ensemble à la béatification du P. André Coindre* ».

Tu as voulu, Seigneur,
que l'Institut des Frères du Sacré-Coeur,
fondé par le Père André Coindre
pour répondre aux besoins des jeunes de son temps,
fut « refondé » par le Vénérable Frère Polycarpe.
Accorde-nous, par l'intercession de ton Serviteur et à son exemple,
de croire assez en ton amour pour en vivre au quotidien,
et trouver des moyens neufs pour le répandre
selon les besoins et la mentalité de nos contemporains.
Nous pourrons alors, Cœur bien-aimé du Sauveur,
te louer pour la sainteté de notre Frère Polycarpe

et pour le feu de la charité qui embrasera le monde.

Amen.

F. Conrad Pelletier, s.c. postulateur

Et l'équipe de la Cause, FF. Roger Bossé, Ignace Sambou et Cristóbal Calzado
et la collaboration du F. Jesus ortigosa du CIAC.

Rome, le 30 mai 2008

P.S.- On peut relire sur le site de l'institut www.coindre.org à l'item « documents », le commentaire du F. Jesus Ortigosa : F. Polycarpe et sa fidélité au charisme du P. André Coindre.

NOTE : Il y a deux ou trois ans, nous avons proposé des prières et une eucharistie s'inspirant des écrits du P. Coindre et du V. F. Polycarpe. Ce faisant, de bonne foi, nous avons outrepassé ce que la liturgie permet pour un serviteur de Dieu en attente de la béatification. Nous avons retiré ces textes du site de l'Institut et nous vous prions de suspendre l'utilisation publique de ces écrits.

Il reste très louable, cependant, d'adresser des prières publiques par l'intercession du V. F. Polycarpe pour obtenir des faveurs et sa béatification.

Merci.

Conrad, s.c.